



Faculté de Médecine et de Pharmacie

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES CENTRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE EN ORTHOPHONIE

À compter du **23 août 2017 à 9h**, vous devrez procéder à la saisie dématérialisée de votre dossier d'inscription et prendre un rendez-vous pour la période du 28 août au 1^{er} septembre.

1. Se connecter sur le site : <http://www.univ-poitiers.fr/inscription/dossier-rdv>

Pour vous connecter, vous devez vous identifier avec votre compte SEL.

Pour votre inscription, vous devez choisir :

J'étais inscrit à l'université de Poitiers en 2016/2017 j'ai un compte SEL (Services En Ligne) actif
(votre inscription au concours vous a généré un numéro d'étudiant à l'Université de Poitiers)

2. Vérifier les informations de votre dossier d'inscription, les mettre à jour si nécessaire et imprimer votre dossier.
3. Prendre un rendez-vous en ligne pour votre réinscription, qui aura lieu dans les locaux de la faculté entre le 28 août et le 1^{er} septembre 2017. Les rendez-vous sont ouverts au fur et à mesure par demi-journée afin que tous les créneaux soient pleins.
4. Présentez-vous au bâtiment D2 (faculté de Médecine-Pharmacie) à la date fixée, muni(e) de votre dossier d'inscription et des pièces justificatives demandées pour valider votre inscription.
5. Munissez-vous d'un moyen de paiement pour acquitter vos droits d'inscription et les droits se rapportant à la sécurité sociale étudiante.

Pièces à joindre obligatoirement le jour de votre inscription

Les documents énumérés sont indispensables à votre inscription. A défaut, celle-ci ne pourra être effectuée.

- **ORIGINAL & COPIE du relevé des notes du Baccalauréat.** L'original vous sera restitué immédiatement.
- **ORIGINAL & COPIE de tout relevé de notes obtenues après le baccalauréat**, le cas échéant
- photocopie de votre **carte d'identité** ou passeport
- **une photo d'identité** récente au dos de laquelle sont mentionnés vos nom - prénom
- **la carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale à votre nom** ou une **photocopie de l'attestation de la carte vitale du parent** sur laquelle vous figurez (et non la carte vitale plastifiée du parent)
- la **copie de l'attestation de la participation à la Journée Défense et Citoyenneté** ou à défaut l'attestation de recensement.
- pour les étudiants salariés : la photocopie du **contrat de travail**. Ce document est indispensable pour déterminer le régime d'affiliation à la sécurité sociale
- la **notification de l'attribution conditionnelle de bourse (2 pages)**, le cas échéant
- un **moyen de paiement** (pour information les frais d'inscription et de Sécurité Sociale s'élevaient pour l'année universitaire 2016-2017 à 779€10)